





Mot du maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

Au terme d'une longue démarche d'abord amorcée en 2006 par l'élaboration de la Politique familiale, les élus municipaux sont fiers de vous présenter le fruit d'une réflexion qui est née d'une richesse de notre municipalité, et j'ai nommé les aînés.

Bien que les aînés fassent partie de la famille, il n'en reste pas moins que leurs besoins, leurs préoccupations et leur

apport à la communauté sont différents des familles avec ou sans enfants. Nous avons été sensibles et à l'écoute de celles et ceux qui sont des piliers de notre municipalité.

Je tiens à remercier le comité local des aînés qui a œuvré à la rédaction de la Politique des aînés ainsi que les citoyens qui ont participé aux étapes préalables en complétant un sondage ou encore en participant à la consultation citoyenne tenue au printemps dernier.

La Politique des aînés témoigne de la vision du conseil municipal face à sa communauté avec les acteurs inestimables que sont nos aînés !

Bonne lecture!

Gilles Salvas Maire de Saint-Robert







Tot de la responsable des questions familiales et aînées

C'est à titre de conseillère municipale et de responsable des questions familiales et aînées que je salue avec beaucoup de fierté la volonté des élus et la mobilisation de notre collectivité autour de l'élaboration de la Politique des aînés.

En effet, déjà durant le processus de rédaction de la Politique familiale amorcé en 2006, nous avions en tête que les aînés devaient avoir leur propre politique puisque, notamment, les enjeux de la santé, des loisirs et des déplacements sont marqués par des réalités différentes, mais combien importantes.

Le sentiment soucieux du bien-être des aînés de notre patelin inspirera et teintera les orientations, les actions et les décisions des Robertoises et des Robertois.

Patricia Salvas

Responsable des questions familiales et aînées



Le comité local MADA



M. Marcel Dufault (citoyen)

M. Fernand Salvas (citoyen)

M. Gilles Latour (conseiller municipal) Mme Patricia Salvas (responsable des questions familiales et aînées)

M. Joël Pelletier (conseiller municipal)

M. Gilles Salvas (maire)

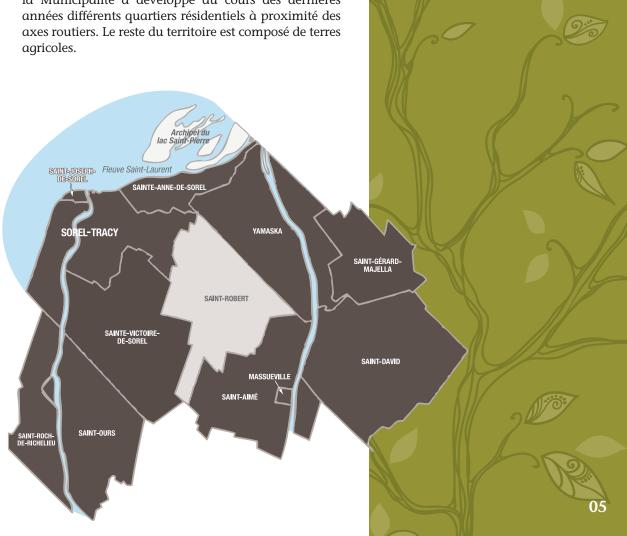
Préambule

Au fil des ans, la Municipalité de Saint-Robert a mis de l'avant différents services et a réalisé différentes initiatives visant l'amélioration de la qualité de vie des familles. Bien que l'aîné soit membre à part entière de la cellule familiale, les membres du conseil municipal reconnaissent qu'ils ont des besoins spécifiques auxquels nous nous devons de nous attarder. En effet, toutes les municipalités seront touchées, de près et de loin, par le vieillissement de la population. La Politique des aînés a pour objectif d'encourager la participation active des aînés au sein de notre communauté. Pour ce faire, la Municipalité de Saint-Robert s'engage à avoir le réflexe « Penser et agir ainés » au cœur de ses décisions.

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a débuté à Saint-Robert par la mise en place d'un comité local. Les différentes discussions et réflexions furent alimentées par une grande rencontre citoyenne tenue au cours du printemps 2014. En effet, près de soixante-dix participants de 50 ans et plus nous ont partagé leur vécu, leur vision de la municipalité ainsi que leurs besoins. Tous ces éléments ont servi de quide à l'élaboration de la présente politique et surtout, à son plan d'action. Cette rencontre nous a aussi permis de connaître de quoi les Robertoises et les Robertois sont fiers. Plusieurs s'entendaient sur l'importance de la tranquillité, du bon voisinage et des différentes activités offertes.

Portrait de nos aînés

Le territoire de la municipalité de Saint-Robert est au cœur de la MRC de Pierre-De Saurel. Il s'étend sur plus de 64 km². La municipalité est parcourue d'ouest en est par la route 132. On retrouve sur cet axe routier plusieurs entreprises, industries et commerces. Il est possible d'observer un noyau villageois à proximité de l'église et de l'école primaire. En plus de ce secteur, la Municipalité a développé au cours des dernières années différents quartiers résidentiels à proximité des axes routiers. Le reste du territoire est composé de terres agricoles.



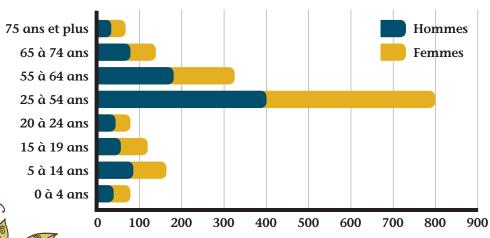
Portrait de nos aînés

En 2011, la municipalité de Saint-Robert a vécu une augmentation de 4,7 % de sa population, passant de 1713 citoyens à 1794 au cours des dernières années. De ce nombre, plusieurs nouvelles familles ont choisi de s'installer dans la municipalité pour, entre autres, sa proximité avec la ville-centre. Les familles souches, vivant sur le territoire depuis plusieurs générations, côtoient donc de nouveaux visages, créant ainsi une nouvelle diversité dans la population. Lors du dernier recensement, la municipalité de Saint-Robert avait un âge médian de 44,7 ans, ce qui correspond à quatre ans de moins que l'ensemble de la MRC.

La population âgée de 65 ans et plus représente 13,3 % des citoyens de Saint-Robert. L'Institut de la statistique du Québec prévoit d'ailleurs pour cette tranche de population un accroissement de 41,7 % d'ici 2024.

Par ailleurs, les aînés de la municipalité ont un revenu médian de 19 302 \$. Il s'agit d'un des plus bas revenus médians du territoire de la MRC. D'ailleurs, 21,3 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont considérées comme ayant un faible revenu après impôt. Ces données soulèvent l'importance de l'accessibilité financière des différents services et loisirs de la municipalité.

Pour ce qui est du logement, près de 95 % des aînés sont propriétaires de leur habitation. Ils vivent, pour la très grande majorité, dans une maison unifamiliale. Parallèlement, plus d'une personne sur trois, âgée de 75 ans et plus, vit seule. Dans le même ordre d'idées, la municipalité de Saint-Robert a sur son territoire un office municipal d'habitation offrant dix logements de qualité, à prix abordable, pour les gens de 50 ans et plus.



06



De même, lors de la rencontre citoyenne, plusieurs personnes présentes ont manifesté le désir de voir se développer, dans la municipalité, différents types d'habitation.

Il est aussi possible de retrouver dans la municipalité quelques entreprises organismes qui contribuent au bien-être de la population. Notamment, le club FADOQ est très actif dans le milieu. Plusieurs fois par semaine, il offre différentes occasions de rencontres lors des joutes de pétanque ou encore de baseball poche. De plus, il organise mensuellement une soirée de danse ainsi qu'un souper. La fabrique de la municipalité et le presbytère offrent deux fois par mois une friperie. La messe est d'ailleurs célébrée chaque semaine en l'église de Saint-Robert. D'autre part, les Robertoises et les Robertois ont accès, deux fois par semaine, à un service de bibliothèque. Au-delà de tous ces services,

le plus fort désir qui est ressorti de la rencontre citoyenne est d'avoir accès à des espaces de rencontres animées comme l'organisation d'un brunch saisonnier.

En plus des services offerts sur le territoire, les citoyens peuvent bénéficier de différents services régionaux. À titre d'exemple, la Coop d'entretien ménager ou encore l'Association des aidantes et aidants naturels du Bas-Richelieu offrent différents services dans les douze municipalités de la MRC. De plus, en 2013, un volet de transport collectif a été ajouté au service de transport adapté déjà en place. Tous ces organismes et services sont fort utiles et font une réelle différence. Toutefois, les membres du comité local MADA ont pu constater lors de la rencontre citoyenne tenue en mars 2014 que la population aînée connaît très peu les services offerts régionalement.

Les fondements de la Politique des aînés

DÉFINITION DE L'AÎNÉ

La famille est la cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Qu'il soit enfant, adulte ou aîné, tout individu est donc membre d'une famille et chacun est appelé à contribuer dans la mesure de ses capacités au développement de la société. L'aîné est considéré comme un pilier à l'intérieur de la dynamique familiale et dans notre société.

NOTRE MISSION

Par la mise en place de la Politique des aînés, la Municipalité de Saint-Robert s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « Penser et agir aînés » à l'intérieur de la culture organisationnelle de son administration municipale. Il s'agit d'une politique générale qui inclut l'ensemble des actions et des services destinés à assurer le bien-être des aînés.

Ceci étant établi, il convient de spécifier que la politique des aînés est réalisée en complémentarité avec la Politique familiale déjà en place sur le territoire.

Tous les membres du comité local aînés reconnaissent l'importance du rôle de l'aîné au cœur de la famille.

VALEURS

- Accueil :
- Entraide et solidarité ;
- Équité ;
- Implication citoyenne ;
- Respect de la personne et du bien commun.



Principes directeurs

- Intégrer le réflexe « Penser et agir aînés » dans l'ensemble des sphères d'action de la municipalité;
- Fournir un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation aux organisations municipales de la MRC afin d'offrir aux aînés du territoire un milieu de vie qui encourage leur épanouissement;
- Agir de façon globale et intégrée afin d'assurer l'arrimage entre les différentes politiques et les différentes instances municipales;
- Offrir un milieu de vie agréable et favorable aux aînés;
- Maintenir, adapter et améliorer les services municipaux pour répondre aux besoins des aînés;

- Encourager toute forme de partenariat entre la municipalité, les intervenants du milieu et la MRC vers des actions conjointes dans l'intérêt des aînés;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels;
- Favoriser le développement et le maintien de l'implication des aînés dans la communauté;
- Prévenir l'exode des aînés vers les municipalités urbaines;
- Faire connaître les ressources de la communauté destinées aux aînés;
- Offrir l'opportunité à la population de tous âges de s'enrichir de l'expérience des aînés de la MRC.

Axes d'intervention

Plusieurs compétences sont dévolues aux municipalités. Parmi celles-ci :

- 1. Administration municipale;
- 2. Aménagement du territoire et habitation ;
- 3. Sécurité ;
- 4. Transport;
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire.

Ces compétences constituent les axes d'intervention qui seront privilégiés dans l'application de la Politique des aînés. C'est autour de ces axes que s'est élaboré le plan d'action de la Municipalité de Saint-Robert.



Conclusion

Le vieillissement démographique représente des défis majeurs pour notre société. Notre municipalité se doit de fournir un cadre favorable à l'épanouissement de personnes aînées. Nous estimons que la présente politique saura éclairer les décisions des élus et mobilisera les citoyens autour du réflexe « Penser et agir aînés ». Ainsi, les aînés pourront jouir d'une qualité de vie qui profite à tous en contribuant au bien-être de la collectivité de Saint-Robert.

Bibliographie

Beaudry-Godin, M. (2014). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel. *Portfolio thématique*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population.

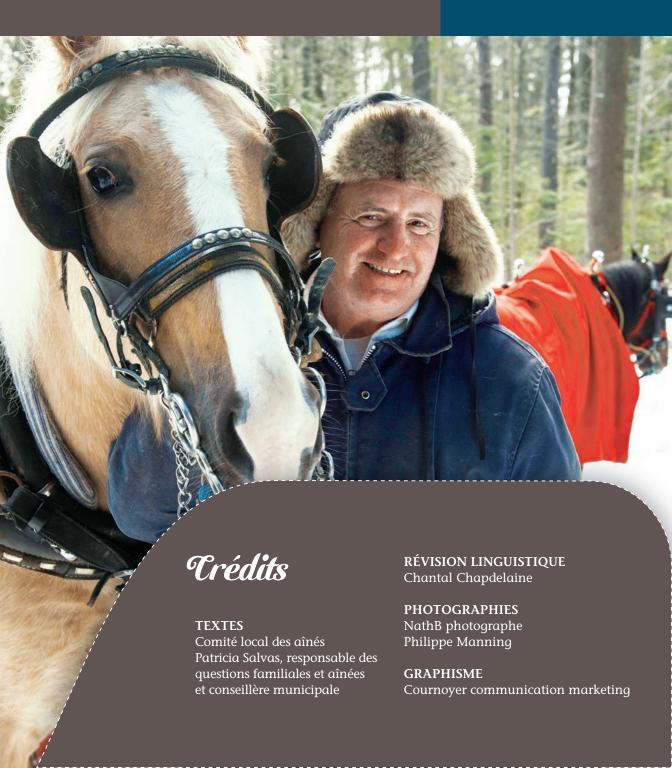
Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés. Édition 2013-2014. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 2013.

Remerciements

Outre les membres du comité local des aînés de Saint-Robert, plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de la présente Politique des aînés. Notamment, nous aimerions remercier chaleureusement Mme Véronique Massé, coordonnatrice à la politique familiale et des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel, pour son dévouement. De plus, tous les responsables des questions familiales et aînées des municipalités avoisinantes qui ont participé activement au comité régional de la famille ont su inspirer nos orientations. Enfin, pour leur soutien dans les tâches administratives, de la Municipalité de Saint-Robert, nous remercions Mme Nathalie Lussier, directrice générale, ainsi que Mme Sabine Thibault, adjointe administrative. Un dernier remerciement au ministère de la Famille et au Secrétariat des aînés pour avoir rendu possible la réalisation de cette politique.

Statistique Canada. 2012. Saint-Robert, Québec (Code 2453020) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

THÉRIAULT, Myriam et Sonia RACINE, mai 2014, Démarche « Ensemble avec tous nos aînés » : rapport final, Communagir, Montréal, 144 p.









Famille Québec * *